



Moudon Piloté par l'EMS local, le projet de Maison de la santé se précise. Des synergies sont prévues avec l'Hôpital broyard. » 14



Ils ramonent plutôt deux fois qu'une

Obligations. La Confédération recommande de ne ramoner qu'une fois l'an les installations au mazout. Or les ramoneurs fribourgeois y passent leurs brosses deux fois par année. Explications. » 12

RÉGIONS

11
LA LIBERTÉ
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

Le gouvernement présente un programme empreint de réalisme et veut faire sa révolution numérique

Le Conseil d'Etat ne promet pas la lune

« NICOLAS MARADAN

Politique » Bientôt, le canton de Fribourg sera digital. Réuni in corpore devant les médias, le Conseil d'Etat a présenté hier son programme gouvernemental. Et clamé sa volonté de mener sa «révolution 4.0». «L'automatisation extrême et l'intelligence artificielle modifient profondément le marché du travail», constate Maurice Ropraz, président du collège fribourgeois. «Tous les domaines de la vie sont touchés par cette évolution», renchérit sa collègue Marie Garnier.

Pour ne pas manquer ce tournant essentiel, le Conseil d'Etat œuvre par exemple d'ores et déjà à la mise en place d'une cyberadministration devant garantir aux citoyens un accès numérique aux services publics. Ainsi qu'à l'extension du vote électronique à toute la population. «C'est important si nous voulons que les jeunes participent», estime Jean-François Steiert, en charge de l'Aménagement.

L'informatique à l'école

Dans un avenir proche, même la justice pourrait devenir digitale. «Il s'agira de permettre la gestion électronique des dossiers et leur transfert entre les différentes autorités», souligne Olivier Curty, à la tête de l'Economie. Et l'enseignement de l'informatique au collège en tant que branche obligatoire devrait être étendu dès la rentrée 2019.

Surtout, le gouvernement entend favoriser l'implantation d'entreprises tournées vers l'innovation, citant le terreau fertile offert par la présence de hautes écoles dynamiques, du parc technologique Bluefactory ou encore du Marly Innovation Center.



Hier matin, le Conseil d'Etat fribourgeois s'est présenté in corpore devant les médias, accompagné par la chancière Danielle Gagnaux (tout à droite). Alain Wicht

Le Conseil d'Etat ambitionne d'ailleurs de faire de Fribourg un pôle économique influent. Cela passe par exemple par la promotion du bilinguisme et la dynamisation du tourisme. «Nous voulons privilégier un tourisme collaboratif avec une mise en réseau des destinations. Et nous espérons aussi que Fribourg devienne un canton olympique», rêve le ministre du Sport Jean-Pierre Siggen, en allusion à une éventuelle participation aux Jeux de 2026, dont l'organisation est convoitée par Sion.

«L'intelligence artificielle et l'automatisation modifient profondément le marché du travail»

Maurice Ropraz

Enfin, l'exécutif souhaite moderniser le canton, par exemple par le biais d'une mobilité durable, et renforcer son centre grâce notamment à la fusion du Grand Fribourg. «Notre gouvernement est déterminé à porter ce projet, dans la limite de ses compétences», promet la directrice de la Santé Anne-Claude Demierre (voir ci-dessous).

Pour mener à bien ce programme de législation empreint de réalisme, les autorités cantonales s'appuient sur plusieurs constats rassurants: le taux de chômage est bas (2,7% en sep-

tembre dans le canton de Fribourg, contre 3% à l'échelle suisse), le système de formation est largement reconnu comme étant très efficace et la population est jeune, la plus jeune de Suisse. «Notre canton peut ainsi dresser un autoportrait plutôt enviable», apprécie Maurice Ropraz.

Pour autant, tout ne s'annonce pas rose pour Fribourg, qui traîne encore quelques poids boulets. Notamment le rendement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, pour laquelle des mesures de-

vront être prises. «Ça va coûter», concède le grand argenter Georges Godel, promettant les conclusions du groupe de travail chargé de se pencher sur la question pour le printemps prochain.

Autre obstacle: l'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila, polluée par des polychlorobiphényles. Trois variantes sont actuellement sur la table. Un rapport sera présenté au parlement l'année prochaine. Là aussi, l'ardoise pourrait être lourde. Sans parler des défis du financement hospitalier. »

COMMENTAIRE

Les moyens de ses ambitions

Le renforcement du centre cantonal est l'un des trois «projets phares» du Conseil d'Etat. Car pour lui, la «réalisation du Grand Fribourg représente une nécessité pour l'ensemble des régions du canton et un des enjeux essentiels de la présente législature». Il s'agit ni plus ni moins, pour le gouvernement, de «placer cette nouvelle entité politique parmi les agglomérations qui comptent en Suisse».

Fort bien... sauf que le Conseil d'Etat ne se donne guère les moyens de ses ambitions. Non, il n'entend pas mettre dans la corbeille de la mariée davantage qu'il ne le ferait pour une autre union moins «essentielle». Quitte à faire capoter l'affaire, tant l'histoire

montre que la différence de coefficients d'impôt – plus de 17 points entre Villars-sur-Glâne et Fribourg! – est un tue-l'amour. Certes, la réforme de l'imposition des entreprises comblera partiellement le fossé. Suffisamment pour séduire les Villarois? Cela reste à voir.

Pour soutenir la fusion, le Conseil d'Etat mise sur les investissements qu'il prévoit dans le Grand Fribourg. Des «projets fédérateurs» tels que la liaison routière Marly-Matran, la couverture autoroutière de Chambloux ou la construction de piscines... Bien sûr, cela fait beaucoup d'argent sur la table. Mais une population peut-elle se fédérer derrière ces projets... qui se feront, fusion ou pas? PATRICK PUGIN

Une situation financière saine mais fragile

Les déficits prévus dans les années à venir ne font pas planer le spectre d'un nouveau plan d'austérité. Les investissements sont cossus.

Le deuxième train de mesures d'économie ne s'arrêtera pas en gare de Fribourg. Le plan financier dévoilé hier par le Conseil d'Etat ne prévoit en effet pas de nouvelles ponctions pour cette législature. Vrai que les projections ne sont pas aussi alarmistes qu'il y a cinq ans: le déficit cumulé du compte de fonctionnement – après les premiers «redimensionnements» opérés – ne s'élève en effet «qu'à» 327 millions de francs. C'est près de deux fois moins que pour la période 2012-2016 (630 mio), durant laquelle un important programme de restrictions budgétaires avait alors dû être mis en œuvre.

Les perspectives sont aujourd'hui plus réjouissantes. Même si – contrairement constitutionnelle oblige – des solutions pour combler les excédents de charges devront être trouvées. Mais le directeur des Finances Georges Godel se montre optimiste: une maîtrise rigoureuse des charges couplée à une augmentation des revenus (liée notamment à la fin d'allègements fiscaux) permettra de combler les déficits. Et ce en tenant compte des pertes induites par la réforme à venir de l'imposition des entreprises, prise en compte dès 2020. A ce chapitre, le taux unique de 13,72% annoncé par le Conseil d'Etat en 2014 reste valable.

L'austérité budgétaire de la précédente période administrative a finalement généré un accroissement de plus de 170 millions de francs de la fortune

nette de l'Etat, à 1,1 milliard. Ce bas de laine permet aujourd'hui au gouvernement de regarder vers l'avenir avec confiance. Une confiance que traduit l'ambitieux programme d'investissements de la législature: 215 millions de francs par exercice, contre 169 en moyenne lors des cinq dernières années. Achèvement de certaines réalisations, début de travaux d'envergure ou achat d'immeubles à vocation administrative: autant de dépenses consenties «en faveur du développement du canton».

Reste qu'un plan financier n'est qu'une feuille de route. Et bien des surprises peuvent survenir en chemin. La facture liée à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat – qui n'a pas été prise en compte dans le plan financier – pourrait ainsi faire très mal. » PP